

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2017201819296

Session / zitting :

20172018 (SO)

20172018 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 31/10/2017

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
4 V.E.M. en M. Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie en Post V.P.M. et M. Coopération au développement, Agenda numérique, Télécommunications et Poste	1019	04/12/2017

La digitalisation des entreprises belges.

Récemment, Thierry Geerts, directeur de Google Belgique, a affirmé qu'il existait un paradoxe en Belgique en expliquant que "le citoyen est très connecté, mais pas nos entreprises". Pour combler le manque de connaissances digitales des entreprises belges, il développe déjà des initiatives en termes d'ateliers digitaux.

1. Existe-t-il des mesures mises en place par le gouvernement pour faciliter ou encourager la transition digitale de nos entreprises? Dans l'affirmative, quelles sont-elles?
2. Google organise déjà des ateliers digitaux dans certaines villes belges. Un partenariat à plus grande échelle avec l'État belge est-il envisageable?

Réponse

1.

En juillet 2016, la déduction pour revenus de brevets a été remplacée par une déduction plus large pour l'innovation. Selon ce nouveau système, les actifs qualifiés de PI ont aussi été étendus aux logiciels soumis au droit d'auteur et à d'autres droits de propriété intellectuelle. Le potentiel économique de l'économie numérique ne réside pas seulement dans les start-ups du numérique et dans le secteur TIC mais dans bon nombre d'autres secteurs traditionnels. La déduction fiscale pour les revenus issus de l'innovation augmente l'attrait de la Belgique auprès des entreprises belges pour y développer leurs logiciels innovants.

2.

Il n'appartient pas au pouvoir fédéral de dispenser des formations aux entreprises. En revanche, avec Google et d'autres sociétés, notamment locales, je me suis lancé dans une Tournée Digitale. Il s'agit de soirées d'information interactives, organisées dans toute la Belgique, lors desquelles nous sensibilisons les indépendants à l'e-commerce. Je suis ouvert aux propositions destinées à parvenir à une coopération plus structurelle, si ces propositions relèvent de ma compétence.

**Vice-eersteminister en minister van Ontwikkelingssamenwerking, Digitale Agenda, Telecommunicatie
en Post**

**Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des
Télécommunications et de la Poste**

Alexander De Croo